DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le projet Desertec est-il encore viable ?

Lancé en grande pompe en 2011, le programme national du développement des énergies renouvelables peine à avancer au rythme souhaité. Et dire que l'Algérie considère ce programme comme un levier de développement économique et social.

Salah Benreguia - Alger (Le Soir) - Le Premier ministre, Sellal, a préconisé, il y a quelques jours, à l'Union européenne, la relance de plusieurs projets énergétiques à l'instar de Desertec ayant trait à la production de l'énergie solaire.

Lors d'une conférence de presse animée conjointement avec son homologue portugais, Pedro Passos Coelho, à l'issue de la quatrième réunion algéro-portugaise de haut niveau qui s'est tenue il y a quelques jours, M. Sellal s'est entretenu avec son homologue sur la possibilité de relancer le projet Desertec, prévu avec l'Allemagne, car, il est possible, aux yeux de Sellal, de «produire une énergie solaire en Algérie et de la commercialiser en Europe».

En effet, l'Algérie ou la région du Sud algérien possède un gigantesque réservoir d'énergie solaire. Le potentiel de ce type d'énergie dans le Sud algérien appelé également GSA (Grand Sahara algérien) est l'un des plus importants au monde.

Pour un bon nombre d'organismes spécialisés, le temps d'insolation sur presque la quasi-totalité du territoire algérien excède 2 500 heures par an et peut atteindre jusqu'à 3 900 heures par an.

Egalement, le potentiel solaire algérien, c'est 37 milliards de m³, l'équivalent de 10 grands gisements de gaz naturel qui auraient été découverts à Hassi R'mel.

Lancé en grande pompe en 2011, le programme national de développement des énergies renouvelables peine à avancer au rythme souhaité. Et dire que l'Algérie considère ce programme comme un levier de développement économique et social. Et pourtant cet ambitieux programme, dont le solaire, essentiellement, prévoit la production de 22 000 mégawatts à l'horizon 2030, dont 12 000 mW pour le marché intérieur, soit 37% des besoins en électricité.

Ces 12 000 mW ont été même portés récemment à 25 000 mW. Si les déclarations (politiques) du Premier ministre Sellal devant son homologue portugais s'inscrivent, a priori, dans le sillage de la nécessité de diversification des sources d'approvisionnement énergétique du pays, les chances de réussite d'un projet de partenariat avec l'Union européenne, tel que Desertec, sont minimes.

Paul Von Son, P-dg de Desertec Industrial Initiative (DII), en annonçant, le mois de novembre dernier, lors de la tenue de la cinquième et dernière conférence annuelle de la DII qui s'est tenue à Rome, le changement du statut et mode de fonctionnement de Desertec en simple «prestataire de services pour faciliter des projets d'énergies renouvelables concrets», jette quelques brins de suspicion quant à la réalisation dudit projet en Afrique du Nord.

D'ailleurs, depuis 2009, année de la création de la fondation (lire l'encadré ci-après), les pays où entreprises européennes actionnaires de Desertec ont mis en valeur le facteur «stabilité» dans la région MENA pour tout éventuel investissement. Un facteur qui fait défaut depuis 2011 où plusieurs pays arabes ont été marqués par une instabilité politico-sécuritaire.

Photos : DR

Lancé en 2009, le programme peine à avancer.

Si l'Algérie est relativement épargnée par les conséquences socio-économiques du printemps arabe, il n'en demeure pas moins que ce projet de coopération est très coûteux. En effet, l'investissement dans le domaine des énergies renouvelables est excessif, car il nécessite une technologie de pointe et un immense savoir-faire.

Bien que disposant d'immenses réservoirs solaires, les pays du sud de la Méditerranée, et particulièrement l'Algérie, s'attachent grandement au soutien financier des pays européens. Toutefois, ces derniers, en raison de la crise qu'ils traversent, ne semblent pas être disposés à financer ce projet qu'eux-mêmes ont initié.

L'ex-commissaire européen chargé de l'énergie l'a bien dit lors de la troisième édition de la DII qui s'est tenue il y a deux ans, à Berlin. «La Commission européenne peut aider au financement mais ne peut pas tout couvrir, le financement privé est très important», avait-il dit.

Il est utile d'indiquer qu'au-delà de l'instabilité politique et sécuritaire de certains pays de la région MENA, pour le cas de l'Algérie, ce sont surtout les barrières réglementaires qui rendent aujourd'hui difficiles les investissements dans les énergies renouvelables. En effet, les choses avancent lentement sur ce terrain notamment au point de vue mécanismes réglementaires permettant de promouvoir et encourager cette forme d'énergie.

S. B.

C'est quoi Desertec ?

Initié en 2009, le Desertec est le nom d'un concept qui prévoit d'exploiter le potentiel énergétique des déserts afin d'approvisionner durablement toutes les régions du monde en énergie propre.

DII (fondée sous le nom de «Desertec Industrial Initiative») est une initiative industrielle privée dont l'objectif est la mise en œuvre de ce concept en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région Eumena). Il ambitionne de couvrir jusqu'à 15% des besoins en électricité de l'Europe à partir de 2025.

S. B.

MENTORAT POUR LES ENTREPRENEURS

Une cellule algérienne est en voie d'impulsion

Le mentorat pour les entrepreneurs, notamment les jeunes créateurs de start-up, est une voie d'impulsion en Algérie.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Sous l'égide de la Fondation canadienne de l'entrepreneurship, une cellule de mentors devrait voir le jour «dans quelques mois», avançait hier, à l'hôtel Hilton, l'entrepreneur, consultant et formateur, Ghani Kolli lors d'une rencontre matinale du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), organisée avec le soutien de l'Union européenne en Algérie. Selon ce consultant, actif dans le secteur des technologies de l'information, une telle structure qui existe déjà au Québec, en France et en Tunisie et à terme au Maroc, permettrait un transfert de savoir-faire entre les générations.

Des «aînés», des retraités du monde de l'entreprise notamment pourraient transmettre aux jeunes leur savoir-faire, leur expérience, les soutenir et les accompagner sur le chemin de l'entrepreneuriat. Ainsi, l'impulsion du mentorat devrait contribuer à booster la création, la pérennité et la survie des entreprises, de manière davantage efficiente, probante et dynamique que les dispositifs d'appui mis en place, notamment celui géré par l'Agence nationale de soutien à l'emploi (Ansej) qui a financé près de 330 000 projets depuis 1997, ou des structures en charge de l'incubation.

Le mentorat représente en fait l'un des nouveaux «repères» de l'entrepreneuriat que cet entrepreneur d'origine algérienne, créateur, à 24 ans, d'une start-up en solutions IT partenaire exclusif du leader mondial en technologie interactive Smart Technologie, explicitera lors de cette rencontre du club Care.

De nouveaux «paradigmes» naissent en effet et de nouvelles techniques d'entrepreneuriat mais aussi d'intrapreneuriat, d'affaires se développent, prenant en compte les opportunités qu'offre la réalité locale, les enjeux de la mondialisation, la nécessité d'une quête de complémentarité, de symbiose entre les entreprises déjà opérationnelles et celles qui émergent, la quête d'innovation. Ainsi, le couple entreprise (grande, moyenne ou petite)–start-up pourrait alors profiter d'un lien bidirectionnel novateur, avancera Ghani Kolli qui explicitera également les nouveaux référentiels et concepts que sont l'idéation, le bootstrapping (s'investir dans un projet sans disposer de liquidités)….

Un entrepreneuriat qui est possible sans présentation préalable de business-plans, Ghani Kolli l'estimant inopportune, prônant plutôt la conception de modèles d'affaires qui valorisent la création de valeur.

De même que la création de start-up est possible même sans l'obtention d'un diplôme universitaire, concèdera le conférencier, arguant de son parcours personnel et qui estime que «les formations académiques ont atteint leur seuil, leur limite » et que « le système éducatif doit valoriser les connaissances pratiques, appliquées et pas seulement théoriques».

Un entrepreneuriat qui croît dans un écosystème, un environnement qui «se crée» et où l'Etat «doit réguler, libérer les initiatives», observera l'invité de Care.

C. B.

Ghani Kolli, entrepreneur-consultant.